

Homélie du dimanche 17 mars 2024

Plus j'avance en âge, et donc en réflexion sur la foi, plus je suis croyant et plus je suis croyant plus la foi chrétienne m'apparaît unique, absolument particulière, singulière ! ne ressemblant à aucune philosophie ou religion, et elle m'apparaît, dans le même temps, comme radicale.

L'affirmation que Dieu a envoyé son Fils dans le monde, que le Fils est un homme, et que par sa mort sur la croix il a sauvé l'humanité tout entière, nous l'avons entendu des centaines de fois, mais cela n'ôte rien à son caractère inouï et littéralement, fou. Résonne toujours plus dans mon oreille la phrase de Paul : « Nous prêchons un Messie crucifié, scandale pour les Juifs, folie pour les païens. »

Les religions laissent Dieu dans son ciel. Sans doute il peut se pencher du balcon et plaindre les hommes, mais il ne bouge pas. Au mieux il envoie des « prophètes », qui appellent à se tourner vers lui et à obéir à sa loi. Celui qui obéira sera récompensé, celui qui désobéira sera puni. C'est tout. C'est simple, ça peut avoir son efficacité. On peut même dire que c'est tout à fait rationnel. Mais, ce n'est pas la foi chrétienne.

La foi chrétienne bouleverse tout ! Elle restructure toutes les conceptions et représentations qu'au long des millénaires les hommes ont construit. Un exemple, qui est plus qu'un exemple, est le pardon. Pierre pense faire une grande concession quand il dit à Jésus : « Me faut-il pardonner sept fois ? » Mais Jésus lui répond : « Jusqu'à soixante-dix fois sept fois ! »

Récemment la liberté d'avorter a été inscrite dans la Constitution française. Il y a, sans doute, beaucoup de raisons politiques à cette décision. Mais, nous aurions tort de n'y voir que cela. Il y a là un mouvement de fond de notre société, car l'adhésion est forte et cela apparaît comme un droit des femmes sur leurs corps. Et cette considération emporte tout. Certains mouvements féministes vont jusqu'à mettre en question l'objection de conscience du médecin. Or, la liberté de conscience est au fondement même de notre modernité et a son origine dans la compréhension chrétienne de la liberté.

Il nous faut faire lucidement le constat : entre notre société et nous chrétiens, s'est créé un gouffre sur cette question de l'avortement. Mais, il nous faut clairement situer les choses, éviter les approximations et les propos sommaires.

Il faut distinguer deux plans. Il y a la logique chrétienne qui affirme que la vie est don de Dieu et c'est le fondement du refus par le chrétien d'avorter. C'est une logique croyante, qui ne se déploie qu'en raison de la foi et qui, donc, n'est pas compréhensible pour l'incroyant. Pas même audible. Pour l'incroyant, cela n'a tout simplement pas de sens. Et, bien sûr, cela lève l'interdit d'avorter.

Dans notre société la limite du droit d'avorter a, ainsi, de toutes autres bases que celle qui interdit l'avortement pour le croyant. Car, il est capital de dire que l'interdit de l'avortement demeure dans notre société. En effet, on n'avorte pas au-delà de la quatorzième semaine. Cela n'est pas formulé de manière totalement explicite, mais l'idée est là : au-delà de la quatorzième semaine le fœtus est trop formé pour qu'on l'élimine.

De fait une image d'un fœtus de quatorze semaines le montre vraiment formé. Il n'est pas un simple tas informe de cellules ! Il a une tête, une poitrine, des bras, des jambes. Il mesure 14 centimètres, il pèse 100 grammes. Si c'est un garçon, le gland et le prépuce se forment.

Il faut rappeler que l'on est passé de 10 semaines à 14 semaines. Ira-t-on plus loin ? Je n'en sais rien. Mais, l'évolution est significative et la limite encore plus significative. Malgré tous les discours sur le droit de la femme sur son corps, le législateur limite ce droit : on n'avorte pas au-delà de quatorze semaines. Il n'est, donc, pas vrai que le législateur autorise la femme à faire ce qu'elle veut de son corps !

Nous chrétiens nous pouvons argumenter sur ce terrain et souligner qu'un avortement élimine une réalité très humaine. Mais, je veux, à nouveau, insister sur ce point : se placer sur ce terrain, si cela peut être pertinent dans un échange, n'est pas la donnée décisive pour nous en tant que croyants. Car, je le redis, la donnée décisive pour le chrétien est que la vie est don de Dieu.

Si la loi sur l'avortement a un tel soutien dans l'opinion, c'est parce qu'il était nécessaire de ne plus pénaliser l'avortement et de le rendre possible dans de bonnes conditions sanitaires. Et nous n'avons pas à nous opposer à une telle loi. Ce qui est décisif pour notre foi vaut pour nous, pas pour les autres. Il reste que nous sommes dans une dérive du toujours plus loin, du toujours plus affranchi. Car, en fait, aujourd'hui, on est bien au-delà de ce que Simone Veil avait défini. Mais, je le redis une fois encore, en nous plaçant sur ce terrain, nous ne sommes plus dans une logique proprement chrétienne, nous défendons des principes humanistes. Et c'est bien, c'est sans doute indispensable, mais c'est un combat où les choses deviennent relatives et où l'opinion de chacun a nécessairement sa part.

Je conclus en redisant : soyons clairs ! Le chrétien refuse, en son principe, pour lui-même, parce qu'il est croyant, l'avortement. Et c'est pour lui capital, cela relève de son identité : pour lui, la vie est don de Dieu. Dans l'échange avec notre société, qui a totalement rompu avec la référence chrétienne, on passe sur un autre terrain, celui de la réalité du fœtus que l'on élimine. Bien sûr, nous n'avons pas à nous interdire d'argumenter à ce propos, nous pouvons décrire la réalité d'un fœtus de quatorze semaines ! mais en faisant cela nous ne sommes pas dans une cohérence proprement chrétienne. J'estime très important que nous soyons lucides sur cela. Cela évitera les propos approximatifs ou sommaires. Et dans un tel domaine c'est essentiel.